



SOMMAIRE

L'édito..... p 1

La Vie municipale p 2 à 4

Les Réfugiés à Piégros p 5

Intercommunalité p 6-8

Les associations clastroises
..... p 9

Sport et loisir p 10-11

Pages scolaires p 12 à 16

Bistro du Solaure p 17

L'Ambroisie p 18

Point info p 19-20

Bon, ben voila, juillet 2016, déjà, qui sonne le glas de l'année scolaire et marque le début des grandes vacances et des festivals... Et il y en a pour tous les goûts, musique, sport, gay pride, politique, celui qui n'y trouve pas son compte est vraiment difficile ou il y en a trop et il est difficile de faire son choix, ou c'est trop loin, ou sortir ça fait peur, attentat, manif, de quoi devenir parano. Dans notre village, sous l'impulsion des gérants du Solaure, diverses manifestations verront le jour et là plus d'excuses, la malchance qu'un illuminé vienne se faire sauter la carafe sur la place du village est vraiment minime, on peut s'y promener en toute tranquillité, c'est peut être ça le luxe... Contrairement aux abords des stades de France. Ah oui, pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, il y a un euro de foot qui se passe chez nous, une organisation qu'il ne faut pas déranger, cessez donc ces grèves et ces manifs, le monde nous regarde... chuttt !... Ne pas contrarier la machine à cash, "sport is business and occupation", puis après l'euro vient le tour de France, puis août le mois des vacanciers... Bon, concernant les "lois travail" je crois bien que le calendrier n'a pas été si mal choisi que cela... Mais je m'égare, je m'égare...

Voici donc cette édition de juillet vous amenant diverses infos et réponses aux questions légitimes que vous vous posez quant à l'activité sur notre commune, des projets municipaux aux œuvres œcuméniques en passant par la chasse, les anciens, le sport ou encore les écoles, le choix des sujets est éclectique et sans sectarisme et sans prétention. En espérant vous divertir quelque peu, nous vous souhaitons une bonne saison estivale.



Philippe Soual pour l'équipe de la rédaction

La vie municipale

La mairie se refait une beauté...

Nous vous en parlions dans notre précédent numéro, et depuis janvier, le projet a pu avancer comme prévu ; après les diverses études et l'élaboration des dossiers de demandes de financement, nous allons maintenant arriver à des phases plus concrètes comme le choix des entreprises et pour la rentrée, le déménagement des services de la mairie afin de laisser le champ libre aux entreprises pendant la durée des travaux.

Les services administratifs de la mairie devraient normalement être transférés à l'aire sportive durant les travaux, ce qui demande au préalable quelques réaménagements de ces locaux. Nous vous tiendrons informés sur ce changement de lieu à l'automne.

Du nouveau aux services techniques



Depuis le début du mois d'avril, Jonathan Guion a été embauché aux services techniques de la mairie afin de prêter main forte à Jean-Louis Bernard pour les travaux d'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments.

Jonathan est originaire d'Eygluy-Escoulin et il a occupé durant plusieurs années des emplois similaires dans d'autres communes.

Souhaitons-lui bonne chance dans ses nouvelles fonctions et bienvenue dans notre commune !

Programme voirie

Des travaux de remise en état de la voirie devraient démarrer fin juillet ; ces travaux ont été prévus aux endroits suivants :

Route de la Conche, route de Piégros, montée du cimetière, rue du Solaire, chemin Buffière, chemin du Serre.

Quelques modifications de tonnage ont été faites pour la route des Chapeaux et celle de Piégros : la limitation va passer à 12 T afin de protéger l'état de nos chaussées.

La pause de balises de « céder le passage » au niveau de la route du Gros Noyer et du chemin de la Condamine a été réalisée afin de sécuriser ces endroits.

La commission voirie vous souhaite Bonne Route !



*« Cédez-le Passage »
quartier Le Gros Noyer*



*Limitation de tonnage
Route des Chapeaux*

Bientôt des adresses complètes à Piégros-La Clastre

L'arrivée prochaine de la fibre optique dans la commune a précipité la volonté déjà ancienne du conseil municipal de donner un nom aux routes, chemins, impasses et d'attribuer des numéros aux habitations.

Avant la fin de l'année des plaques, viendront décorer les carrefours et les façades seront parées de numéros flamboyants neufs. C'est la condition pour que la fibre optique soit installée.

Bien entendu, le travail des facteurs et des livreurs de colis sera simplifié et, avec le développement des GPS, les secours, malheureusement quelquefois nécessaires, seront rendus plus rapidement.

Courant mai, un groupe de conseillers municipaux aidés de quelques Clastrois de « pure souche » ont planché à plusieurs reprises pour trouver un nom aux voies de la commune (en dehors du village où le travail était déjà fait), qu'elles soient publiques ou privées dans la mesure où elles desservent des habitations.

Il s'agissait de conserver autant que faire se peut les adresses anciennes, et les noms usuels employés de longue date et faisant référence à une famille, une personne ou un fait ayant marqué la commune. Donc les noms habituels des quartiers, des lieux-dits, ...ont été repris chaque fois que possible. Dans tous les cas, la nouvelle adresse sera du type défini ci-dessus, avec la possibilité à chacun de créer un complément d'adresse.

Les numéros liés à chaque habitation seront définis et basés sur le système métrique, prenant en compte la distance entre le début de la voie et l'habitation, généralement la boîte aux lettres. Ainsi pour exemple, si vous habitez à 1523 mètres sur la route de Piégros qui commence sur la place de la fontaine, votre habitation aura comme adresse « 1523, route de Piégros ».

Le cabinet d'études Signa Concept, basé à Saou, et dirigé par Mr Quemener assiste la commune dans toutes ces opérations, autant administratives avec les services du cadastre et l'IGN, que techniques sur le terrain.

Mr Quemener animera d'ailleurs une réunion publique normalement prévue en septembre afin de préciser toutes les implications concrètes.

Bientôt, à Piégros-La Clastre, comme ailleurs dans quasiment toutes les communes, nous aurons des adresses avec des numéros !

Écho du Plan Local d'Urbanisme - PLU

L'élaboration du nouveau PLU a démarré.

Trois bureaux d'études ou groupements ont répondu à l'appel d'offre.

Les moins chers, car également compétents semble-t-il, ont été choisis, un pour l'étude environnementale, le bureau Ameten, l'autre pour la partie urbanisme, le bureau PBR. Ce sont des bureaux de Grenoble et des environs qui ont des expériences dans la Drôme (le bureau d'urbanisme travaille en particulier à St Nazaire le Désert)

La première rencontre avec les bureaux et la commission urbanisme a eu lieu le 27 mai dernier en présence de Maître Champauzac, avocat, qui assiste la commune sur le plan juridique et qui avait préparé les appels d'offre.

Une première synthèse de l'ensemble des documents (ancien PLU, cartes diverses, statistiques, etc....) que nous avons remis aux bureaux d'études sera faite début juillet et devrait permettre d'aborder une première approche des orientations du PLU.

Avant la rédaction du plan d'aménagement et de développement durable qui fixe les orientations générales du PLU, des réunions seront organisées (réunion publique, réunions avec les agriculteurs,.....). Des documents construits seront alors disponibles, leur synthèse pourra être consultable en mairie.

Même s'il faut rester prudent sur les délais de réalisation, le marché passé stipule une durée d'étude de 24 mois, ce qui nous porte à l'été 2018.

Règlementation des piscines

Les beaux jours arrivent et vous envisagez de construire une piscine... Voici quelques règles à respecter avant toute construction :

Piscine non couverte :

Surface du bassin n'excédant pas 10 m² : Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation, sauf si la piscine est située en site protégé.

Surface du bassin compris entre 10 m² et 100 m² : Une déclaration préalable est obligatoire.

Piscine couverte :

* **Hauteur de l'abri n'excédant pas 1.80 m et dont la surface du bassin n'excède pas 10 m² :** Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation, sauf si la piscine est située en site protégé.

* **Hauteur de l'abri n'excédant pas 1.80 m et dont la surface du bassin est comprise entre 10 m² et 100 m² :** Une déclaration préalable est obligatoire.

* **Hauteur de l'abri au moins égale à 1.80 m :** Un permis de construire est obligatoire.

Piscine Hors-sol :

* **Installée moins de 3 mois dans l'année (15 jours maximum en secteur protégé)**

Attention cela signifie que vous devez la démonter à chaque fin de saison et la remonter en début de saison suivante) : Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation.

* **Installée plus de 3 mois dans l'année (plus de 15 jours en secteur protégé) :**

Surface du bassin n'excédant pas 10 m² : Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation.

Surface du bassin compris entre 10 m² et 100 m² : qui en règle générale sont de forme ronde (avec un diamètre supérieur à 3.20 m) ou ovale (avec diamètre supérieur à 4x3)
Une déclaration préalable est obligatoire.

Les imprimés de Déclaration Préalable et permis de construire sont disponibles sur le site internet « service public » ou à retirer en mairie.

Il est conseillé dans le cadre de la construction d'une piscine de l'équiper d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade.



Les réfugiés à Piégros

Nous vous avons annoncé dans le précédent Encrier la venue d'une famille de réfugiés irakiens sur notre commune. Ils sont arrivés fin février 2016. Pour les accueillir, un formidable élan de solidarité s'est déployé autour d'eux. Très rapidement, ils ont obtenu leur statut de réfugié : le génocide de leur communauté ayant été reconnu par l'ONU.

Il nous a paru important de commencer au plus tôt l'apprentissage du français. Dès le mois de mars, le plus jeune des enfants a pu être scolarisé à l'école de Blacons. Pour tous les autres, par groupe de deux, de très nombreux bénévoles ont mis en place des cours de français d'une heure et demie, quatre fois par semaine. Ces cours leur permettent d'apprendre à communiquer mais leur offrent aussi des rencontres et un partage culturel. Ils sont source d'échanges et... de fou rire ! Puis les deux adolescents, au retour des vacances de Pâques, ont eux aussi été scolarisés au collège Armorin car il y a des cours de français langue seconde.

De nombreux bénévoles sont aussi intervenus pour accompagner la famille dans les démarches administratives, à des rendez-vous médicaux, au Resto du Cœur. Certains se sont engagés dans un accompagnement culturel ou convivial : invitation à un repas, à un pot au café, assister un spectacle, apprendre à nager, faire une rando, aller au ciné ou à la fête de la musique. Petit à petit, ils découvrent la France, ses coutumes et ses exigences.

L'an prochain, notre écolier continuera sa scolarité. Le groupe de bénévoles qui le suit l'aide aussi dans l'apprentissage de la lecture et des mathématiques sous couvert des enseignants qui gèrent la progression des apprentissages. Nos deux jeunes adolescents continueront leur scolarité : la jeune fille en 4ème à Armorin, le jeune homme étant pris à Saint Louis en CAP de maintenance de matériel de jardin (Saint Louis offrant généreusement les frais de scolarité). Tout l'été les bénévoles se relaieront pour leur apprendre à lire et à améliorer leur niveau de maths.

La plus âgée des filles est inscrite à la Mission Locale. Elle travaille par ci par là pour faire des ménages ou du désherbage. N'hésitez pas à faire appel à elle : elle peut être payée en chèque emploi service. Son projet est d'apprendre le français le plus vite possible pour obtenir un poste en entreprise ou faire un CAP de coiffure.

Le grand garçon de 20 ans a eu l'opportunité de faire une formation de trois semaines dans une entreprise de polissage de prothèses à Étoile. A l'issue de celle-ci, il a signé un contrat de trois ans et en est très fier. Nous cherchons pour lui un logement sur Etoile à partir du 22 août car il ne pourra plus s'y rendre en car + vélo, il travaillera en 2x8. Merci de nous aider à lui trouver studio, chambre chez l'habitant ou colocation.

L'association Accueil Réfugiés Val de Drôme cherche des logements disponibles pour d'autres familles bloquées dans les camps de Duhoc, en panne de vie, en panne d'espoirs et craignant chaque jour que la résistance Kurde lâche et les livre de nouveau au barbarisme de Daech. Prochainement, une jeune femme et son fils devraient arriver sur Piégros.

Si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles, proposer un petit travail ou un logement merci de nous contacter : michel.henard@wanadoo.fr

La famille Sulaiman/Ali remercie le groupe de Piégros et l'ensemble des habitants du village de l'accueil qui lui a été réservé.



Le collectif d'accueil de réfugiés de Piégros-La Clastre

Nouvelle zone artisanale pour l'intercommunalité : la ZAC du Pas de Lauzun

La CCCPS, compétente en matière de développement économique reçoit régulièrement des demandes d'entreprises locales ou extérieures à la région pour des terrains industriels ou artisanaux. Aujourd'hui, malheureusement, elle ne peut pas y répondre, ne disposant plus de terrains disponibles. Ce qui est, avouons-le, particulièrement regrettable en période de chômage.

A ce titre, principalement, il est important que la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du Pas de Lauzun, à l'emplacement de la friche Vicat à Aouste, voit rapidement le jour.

Les études actuelles sont bien avancées, et une demande d'autorisation de création va être déposée rapidement. Pour cela, il nous faut malgré tout attendre que la commune de Aouste ait validé son PLU, ce qui devrait être fait pour la fin de cette année. Nous pouvons espérer que les travaux débutent dans le premier semestre 2017.

L'accès, interdit sur la départementale de Die, se fera depuis le rond-point giratoire par la route du Pas de Lauzun.

La ZAC comprendra 27 parcelles, 19 pour la CCCPS sur 4,5 ha, et 3 qui restent propriété de l'entreprise Vicat (voir plan). 7 parcelles dont 5 de la CCCPS seront en bordure de la grande route (RD 164). Elles en seront séparées par une large bande arborée comprenant une noue faisant office de bassin de rétention des eaux de ruissellement. Une voie centrale à la ZAC desservira les autres parcelles de la CCCPS, mais aussi celles restant la propriété de Vicat.

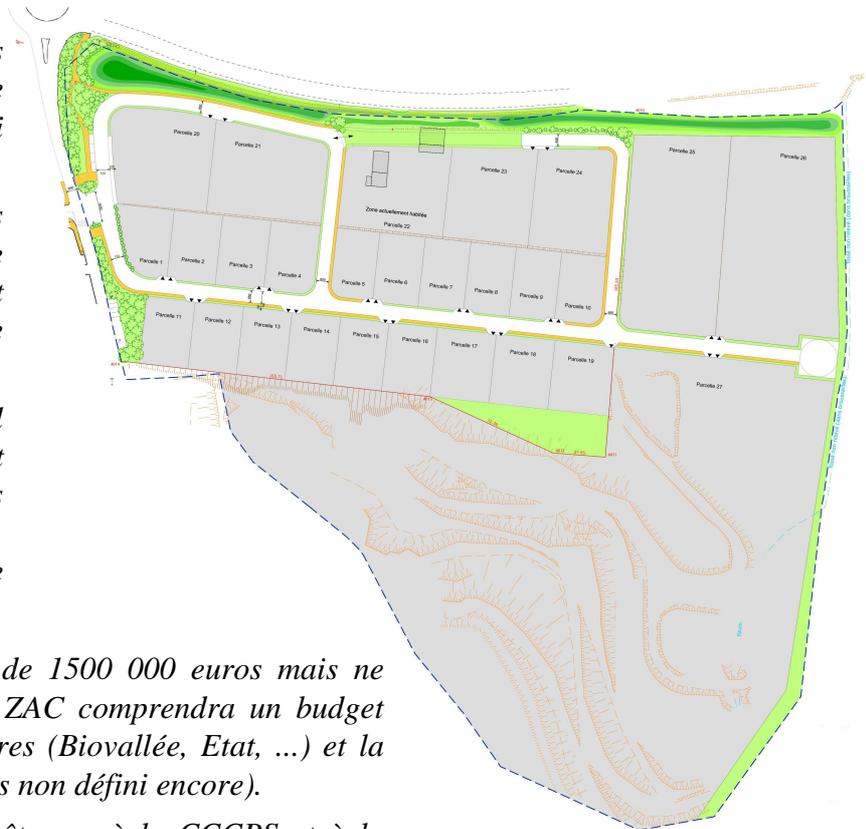
Si nécessaire, et pour des projets plus importants, les parcelles pourront être regroupées. La commercialisation de celles-ci devrait débuter en septembre 2016.

Afin de poursuivre sur les orientations définies par Bio-vallée, le parti-pris a été de concevoir un aménagement qui préserve autant que faire se peut l'environnement et qui permette une utilisation limitée en énergie et en eau.

La zone devrait favoriser l'accueil d'entreprises orientées sur le développement durable, autant au niveau de la construction des bâtiments que sur l'activité même de l'entreprise. Ainsi, un projet de recyclage des matériaux de construction est d'ores et déjà envisagé.

Le coût des travaux devrait être voisin de 1500 000 euros mais ne pèsera pas sur le budget de la CCCPS car la ZAC comprendra un budget propre qui sera équilibré par les aides financières (Biovallée, Etat, ...) et la vente des terrains (aux alentours de 30€/m², mais non défini encore).

Le dossier complet de consultation peut être vu à la CCCPS et à la Mairie de Aouste où un registre est mis à disposition du public pour recueillir les observations.



Collecte des Ordures Ménagères

La Communauté de Communes travaille depuis plusieurs mois sur la réorganisation de la collecte des ordures ménagères et des déchets issus du tri sélectif. L'objectif est de rendre le service plus efficace, plus équitable au niveau du territoire, aussi, et surtout moins onéreux.

Ainsi, à partir du début de l'année 2017, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif se fera en régie par la CCCPS, par des agents et des moyens matériels de notre collectivité.

C'est à dire que le marché avec l'entreprise Véolia, chargée de la collecte à ce jour, ne sera pas reconduit. Ainsi, cette opération ne sera plus effectuée que par un seul agent.

Il faut donc d'une part acquérir un camion adapté, muni d'une grue, et changer les bacs de collecte. Les bacs gris actuels, sur roulettes, seront abandonnés. Ils seront remplacés plus généralement par des bacs enterrés de grande dimension (7 à 8 fois plus grands, donc moins nombreux sur le site), quelques fois par des bacs posés, mais eux aussi de grande dimension. Il est envisagé que le ramassage ne se fasse plus qu'une fois par semaine.

Les travaux nécessaires pour créer les emplacements auront lieu à partir de septembre pour les communes des ex communautés de Saillans et de la CCC. Le choix a été ainsi fait vu les grandes distances parcourues pour effectuer la collecte. Dans un deuxième temps, 2017 et 2018, l'opération sera conduite sur la ville de Crest afin d'avoir un mode de fonctionnement unique sur l'ensemble du territoire.

Chaque point de collecte comprendra systématiquement des conteneurs pour les ordures ménagères et des conteneurs pour le tri : papier, verre et plastics-boites de conserves.

Les rares points actuels avec un seul bac à ordures ménagères seront abandonnés. Sauf certainement près de la Drôme « aux Plats », l'été vu la forte affluence des baigneurs, malheureusement pas toujours respectueux de la nature et de notre environnement.

Sur les aires de repos de la route départementale, par convention avec le conseil départemental, des conteneurs seront aussi maintenus.

Sur notre commune, comme le montre la carte, peu de changements seront effectués. Il est envisagé à ce jour de conserver les sites du village au niveau du giratoire de l'école, de celui des quartiers de Brette, de Rabibois, de la Gare et de Chanteduc. Les sites actuels de la Condamine, des Routes et des Combes seraient supprimés, de même que celui situé sur la place de la liberté, où il est difficile, d'une part de mettre des bacs de tri supplémentaires, et d'autre part de collecter par des camions vu l'accès.

Il est actuellement réfléchi de créer à nouveau un site au niveau du jardin du maréchal ou au niveau du gymnase. L'expérience au jardin du maréchal n'avait pas été concluante dans le passé, avec il faut le dire un système qui mettait en avant une bonne vingtaine de bacs qui avaient plus l'air d'une déchetterie que d'un point d'apport. Dans un premier temps, les conteneurs seraient des conteneurs posés. Si l'expérience nous montre que le lieu reste « propre » des conteneurs semi enterrés définitifs seraient positionnés.



Réintroduction de l'Apron dans la Drôme



Le mardi 31 mai dernier, sous le Pont du Batelier environ 4000 jeunes Aprons ont été lâchés dans la Drôme. D'autres ont été mis à Saillans, d'autres encore à Sainte Croix.

Ces opérations font partie de l'expérimentation débutée en 2008, de réintroduction, chaque année, de ce poisson dans notre rivière.

L'Apron de la famille des percidés (perche) est peu connu. Il vit la nuit, au fond de l'eau et n'est pas apprécié des pêcheurs.

L'Apron du Rhône est pourtant un « vieux » poisson. Il trouverait son origine il y a plus de 8 millions d'années lorsque les bassins du Rhône et du Danube n'en formaient qu'un seul.

Après leur séparation, deux populations d'Apron se sont différenciées, celle du Rhône et celle du Danube. Chez nous, il a été décrit pour la première fois par Rondelet qui, en 1558, étudiait des individus prélevés dans le Rhône vers Lyon.

L'Apron viendrait de « âpre » du fait de l'apreté de ses écailles. Plus au sud, les anciens l'appelaient Anadelo, Asse, Ane, Varlet, Raste.

L'Apron a disparu de la Drôme il y a plus de 10/15 ans du fait des importants prélèvements de graviers, et de la dégradation progressive de la qualité de l'eau. C'est une espèce, inscrite depuis 1990 sur la liste rouge mondiale des espèces menacées qui traduit donc par sa présence la qualité d'une rivière d'où l'intérêt de sa réintroduction.

Espérons que ces nouveaux habitants de notre belle et sauvage Drôme s'adapteront et repeupleront les gourds et les méandres sans être trop perturbés par les baigneurs et les canoéistes.

On sait quand même que les premiers lâchés ont d'ores et déjà permis à certains d'entre eux de se reproduire.

Et puis,..... nos beaux Aprons pourront circuler à leur aise puisqu'ils bénéficieront sous le Pont du Batelier d'une « magnifique » passe à poissons spécialement étudiée et dont la construction devrait, avec la passe à caonés-kayacs, débiter cet automne.



Les associations Clastroises

Association Communale de Chasse Agréée « L'Alouette »

L'association communale de chasse de Piégros-La Clastre a tenu son Assemblée générale le 24 juin au soir et le bureau a présenté aux adhérents présents ou représentés le bilan de la saison écoulée et les mesures à prendre, déclinés par le Préfet et notre Fédération pour limiter les dégâts de chevreuils et sangliers, mais aussi l'impact des nuisibles (renards et fouines) sur le petit gibier et les petits poulaillers.

Si le nombre de chasseurs diminue sur la Drôme, malgré 236 nouveaux permis, les sangliers eux sont en nette progression et une année comme celle écoulée, sans fructification forestière, les amènent à plus rechercher leur nourriture dans les vignes, les semis, les plantations aux composts associés.

Pour le chevreuil, c'est aussi les jeunes pousses de vigne, qui l'attire, causant des pertes de récolte. Elles sont subies par beaucoup de viticulteurs mais de moins en moins tolérées, car les vignes représentent des heures de travail. Si cette population se développe trop, c'est alors aux chasseurs à gérer.

Les chasseurs sont d'ailleurs les seuls à participer aux indemnités de dégâts attribués aux agriculteurs après passage d'un expert.

A charge pour eux aussi, de poser avec le fermier, des parcs électriques de prévention, pour empêcher les sangliers et leurs petits de pénétrer dans les cultures, dont ils sont friands, lorsque la graine est tendre ou en lait.

Pratiquant aussi le comptage de nuit pour les cervidés présents dans nos localités (cerfs, biches, chevreuils) le petit gibier (lièvre), les comptages chamois dans le Massif de Saou, les entretiens de culture à gibiers, le suivi de l'état des populations, nous sommes au cœur de la Nature et travaillons à un équilibre agro, sylvo, cynégétique et nous ne sommes que des bénévoles. Alors comment dans l'Avenir seront gérés ces populations, si il y a moins de chasseurs et plus de terrains refuges... un impôt Nature comme la taxe carbone sera-t-il imposé à tous ? En tout cas, nous souhaitons partager avec l'ensemble des pratiquants de la Nature, notre passion.

Bernard Gondian - Président de l'association



Communauté Saint Julien des 3 Becs

A propos de la Croix du cimetière, notre communauté remercie chaleureusement (avec un peu de retard !) Le Conseil Municipal pour la réfection de cette croix et de son socle ; l'ancienne était très abîmée et le socle menaçait de s'effondrer.

Cette nouvelle croix en chêne, œuvre de l'entreprise GENCEL pour la menuiserie et l'entreprise GUYON pour la maçonnerie, est vraiment très belle, mais chacun a pu constater que le Christ n'avait pas été replacé sur la croix. Certains l'ont d'ailleurs regretté...

Cette décision a été prise par les prêtres de la paroisse Saint Famille du Crestois pour des raisons œcuméniques....

Cependant cette croix ayant été offerte par les paroissiens de Piégros-La Clastre lors de la Mission de 1893, le Christ qui n'a pas été fixé sera conservé dignement dans la chapelle du cimetière ; et chacun pourra le vénérer lorsque la chapelle sera ouverte à la Toussaint prochaine.



Les Balcons de la Drôme



Sous un soleil magnifique, contrairement à l'année précédente, l'édition 2016 des balcons de la drôme a été un cru exceptionnel, tant pour les coureurs que pour les marcheurs. En effet ce sont pas loin de 320 "traileurs (ses)" qui se sont élancés à l'assaut du pas de faucon et de St Médard, et 675 marcheurs qui ont pu admirer les magnifiques paysages d'Aouste à Blacons en passant par Cobonne et la croix de Bezots.

Quelques innovations cette année avec un ravitaillement "gastronomique" avec charcuterie et fromage du cru et un protocole de remise des prix avec Patrick Labaune, Président du Conseil Général, et de Muriel Paret Conseillère Départementale de notre canton, les maires des communes associées ainsi que des élus de notre Communauté de Communes. Tous se sont accordés pour souligner la bonne organisation de la manifestation menée de mains de maître par notre président Jean Pierre Vinson et son équipe hormis quelques inévitables "beugs" dans le chronométrage "facilement" résolus par notre spécialiste Pascal. Ce sont près d'une centaine de bénévoles qui ont œuvré pour que la fête soit belle, bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Sur les coups de midi, les participants ont pu comme à l'accoutumée, se sustenter d'un repas servi par le foyer basket Piégros à l'ombre des platanes, puis chacun a pu regagner ses foyers du soleil plein le cœur et des images plein la vue. La journée s'est terminée aux chants des bénévoles rangeant et nettoyant afin de faire place nette pour les vacances du lendemain, vraiment une bien belle journée. Jean-Pierre et son équipe sont déjà à pied d'œuvre pour préparer l'édition 2017.



Départ de la course



Coureurs en plein effort



Podium général fille - 12km



Table de Chrono



Arrivée rafraîchissante



Après l'effort.... Le réconfort



Club Basket Piégros

Le club Basket Piégros a fêté ses 50 ans d'existence le 16 avril dernier au gymnase Rif de Blanc. Créé en 1965 par le père Aimé Farconnet, il n'a cessé d'exister jusqu'à ce jour et compte bien prolonger les années. Le Président Jean-Louis Minodier ainsi que son équipe est fière du parcours de ce club.

Dans un esprit chaleureux et amical, la journée a débuté autour du verre de l'amitié suivi d'un repas avec la présence d'anciens joueurs, les licenciés de la saison, les bénévoles qui octroient au bon fonctionnement du club.

La journée s'est poursuivie avec un match Benjamins Piégros contre Valence-Bourg, suivi des matchs de gala avec en 1^{er} rideau un match féminin St Jean de Muzols contre Equipe Espoir Drôme-Ardèche et un match masculin en fin de journée Aix Maurienne contre Aix Venelles.

Un feu d'artifice tiré vers le gymnase a clôturé cette belle journée d'anniversaire.



Match de Gala : Aix Maurienne - Aix Venelles



Match de Gala : Saint Jean de Musol - Équipe Espoir Drôme-Ardèche



Match Benjamin : Valence-Bourg - Piégros

Retrouvez toute l'actualité du Club de Basket de Piégros sur leur site internet

<http://club.quomodo.com/basket-piegros/accueil/accueil.html>

Pages scolaires

Fête des écoles

Il est des traditions auxquelles on ne déroge pas, et la Fête des Écoles en fait partie !

Ce samedi 25 Juin, parents, enfants et enseignants se sont retrouvés à l'aire sportive de Piégros-La Clastre.

C'est sous un beau soleil que se sont déroulés les différents spectacles des enfants. Cirque, danses et percussions, de la maternelle au CM2, chacun a eu à cœur de terminer l'année scolaire par un moment festif... Les spectateurs étaient nombreux, les enfants ravis, l'ombre rare et convoitée..., et le travail des enseignants et des ATSEM apprécié de tous.

L'après-midi s'est poursuivie par la kermesse traditionnelle et la journée s'est terminée par un bon repas (environ 200 couverts) et une soirée dansante.

Partage, amitié et convivialité, une Fête réussie !

Tout cela était organisé par l'Amicale des Écoles, petite équipe de parents bénévoles et dynamiques. Rappelons que les bénéfices engendrés (buvette, kermesse, tombola, repas) servent à aider les enseignants des 8 classes du RPI à financer leurs différents projets pédagogiques.



Le Cirque des CM1 et CM2



La Batucada des CP - CE1 et CE2

La Biodiversité à l'école

Un, deux, trois petits oiseaux... Un, deux, trois nichoirs pour leur offrir une maison. Un, deux, trois petits insectes... Une, deux, trois petites fleurs et un joli mélimélo de cachettes en tous genres pour attirer ces petites bêtes...

Avec l'aide de l'association Lysandra et de ses animateurs, les élèves des trois classes de l'Encrier ont pu découvrir quelques secrets de la biodiversité entourant l'école. Les CP ont ainsi pu installer une mangeoire et observer les courageux oiseaux restés là pendant l'hiver. Les CE1 ont semé une prairie fleurie... dont les graines ont sans doute fait le bonheur de quelques pique-assiettes, car les fleurs ont été plutôt rares... Mais le gîte a servi à quelques insectes trouvant là un bel endroit où s'abriter.

Quant aux CE2, ils ont donné un dernier coup aux nichoirs, fabriqués par les élèves du lycée Amblard (encadrés par le papa de Marion Virat), avant de les installer sur les murs. S'ils sont restés vides cette année, nul doute qu'avec le temps, les oiseaux ne manqueront pas d'en prendre possession.



En classe, les animateurs ont proposé aux élèves des petits jeux afin d'approfondir les connaissances sur chacun des domaines abordés. Enfin, chaque groupe a pu sortir sur le terrain et approcher d'une autre façon l'observation et l'écoute du milieu naturel : marche silencieuse, écoute et représentation circulaire (on dessine ou on écrit ce qu'on entend), observation aux jumelles...

Un projet mené à bien avec l'aide la région au titre des CDDRA, des communes et de l'Amicale des Ecoles du RPI.

Musée de l'eau

Les CE1 écrivent:

Nous sommes allés au musée de l'eau à Pont en Royans au mois de mars. Nous avons appris beaucoup de choses sur l'eau. Nous avons vu une (fausse) maison inondée. Nous avons fait des jeux amusants. Nous avons dessiné la Bourne, les maisons suspendues et les canards.

Nous avons fait cette visite parce que tout au long de l'année nous avons travaillé sur le thème de l'eau en sciences, en français, en musique.

A la fin de l'année, nous avons réalisé un "livret de l'eau".

Nous avons appris beaucoup de choses sur l'eau.

Marion, Melvin, Mathis Alan et les CE1



Grotte de Chauvet

Jeudi 4 février 2016, la classe de CE2 est allée visiter la grotte Chauvet ou plutôt sa réplique : la caverne du Pont d'Arc en Ardèche. La grotte, découverte en 1994, est l'une des plus célèbres du monde et elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2014. Elle n'a jamais été ouverte au public pour ne pas la détériorer. On a donc créé une copie aussi vraie que nature.

Les enfants ont commencé à s'immerger dans ces temps anciens en regardant sur grand écran un film montrant ce qu'était la vie des hommes, les « Aurignaciens » il y a 36 000 ans. Puis des portes se sont ouvertes sur un décor « paléolithique ». C'est la galerie de l'Aurignacien. On y apprend d'où venaient ces hommes et comment ils vivaient, on découvre leur Art. On y voit des animaux naturalisés grandeur nature tels que le rhinocéros laineux, le mammouth, le mégacéros et autres bisons des steppes.

Après un bon pique-nique au soleil, un animateur est venu et a expliqué comment faire le feu. Il s'y est employé aussi. Les enfants ont pu à leur tour essayer. Rassurez-vous, il n'y a eu ni incendie, ni brûlures.

Et puis, c'était la visite de la caverne. Et cette réplique est tellement bien réussie, qu'on croirait être dans la véritable grotte. Les peintures et gravures rupestres témoignent d'un grand talent de nos lointains ancêtres. Les enfants étaient en contemplation.

Pour finir, ils ont pu aussi, dessiner sur des parois et donc faire de l'Art Pariétal dans une grotte dédiée à cet atelier. Et, ils étaient appliqués et inspirés.

Enfin, c'était, vous l'avez compris une journée très instructive.



Séjour à Vassieux

La classe des CP est allée passer trois jours sur le plateau du Vercors, au centre de la Gélinotte, comme leurs petits copains l'an dernier. Un séjour nettement plus humide, mais bien rempli. Je vous livre ici, pêle-mêle, les mots « souvenirs » qu'ils ont rapportés :

Le musée : préhistoire, silex, atelier de taille, nucléus, percuteur, outils, racloir, feu, amadou, Lucy, Toumaï, chasseur, cueilleur, nomade, éleveur, agriculteur, sédentaire.

Le loto de la montagne : versant, adret, ubac, épicea, mélèze, vautour, marmotte, chamois, glacier, sérac, biathlon, ski de fond.

La chambre : lit, couverture, doudou, toilettes, douche, valise, sac, dormir.

La randonnée : marcher, nuages, gris, vert, pluie, chemin, sentier, doline, scialet, vaches, ânes, sac à dos, parapluie.

La Draye Blanche : grotte, paléontologie, 15000 os, eau, stalagmite, stalactite, colonne, calcaire, mer, fossile.

Les chiens : traineau, entraînement, sportifs, 50, métier : musher, attelage, hiver, neige, husky, poisson.

Les animaux préhistoriques : mammoth, cerf mégalocéros, rhinocéros laineux, auroch, ours des cavernes, hyène des cavernes, tigre, lion.

Le biathlon : tir, carabine, cible, 5, laser, couché, tour de pénalité, courir, (ski).

La résistance : Vassieux détruit, planeurs, guerre, combats, parachutes, containers, fusillés, cimetière, mémorial, musée.

Le parcours photos : photos, orientation, recherche, découvrir, visiter, les rues, grille : mot, dessin.

Des mots que les enfants ont soigneusement consignés dans un cahier, complétés par quelques dessins qui illustreront leurs souvenirs...



Voyage à Pomaretto

Du lundi 30 mai au vendredi 3 juin, les 27 élèves de CM2 du RPI se sont rendus à Pomaretto pour un séjour scolaire de rencontre franco-italienne. Malgré le temps maussade, l'ensemble du programme a pu être réalisé, y compris la randonnée en montagne qui était pourtant bien compromise au vu des prévisions météo... ! Chance inespérée, le groupe a pu passer entre les gouttes..., les averses -parfois violentes- ne se produisant que le soir ou la nuit. Comme à chacun de ces séjours, les écoliers ont vécu des moments d'échanges avec leurs homologues italiens, ont découvert le milieu montagnard, et ont fait des visites touristiques (mine de talc de Prali, musée égyptien de Turin, ...). Un bilan très positif pour ce séjour. Jean Beaufort, l'enseignant, remercie les quatre parents qui l'ont accompagné et qui ont été à la fois sympathiques, dévoués et efficaces : il s'agit de Pascaline Bolze et Emmanuel Fetaz, de Piégros, et de Christian Provost et Mélanie Joubert, de Montclar. Il remercie aussi Laurence Lézarme (maman d'élève professeur d'Italien) qui a donné de son temps pour initier les élèves à la langue italienne avant leur départ. Enfin, il remercie les deux communes du RPI, le Département () et l'amicale laïque qui ont financé le séjour aux côtés de la participation des parents.*

(*) Pour information, le Conseil Départemental de la Drôme a décidé de ne plus financer les séjours scolaires des écoliers à partir de 2017. Pour l'amicale laïque du RPI, les subventions départementales 2016 (CP à Vassieux, CMI à Lente et CM2 à Pomaretto) étaient de l'ordre de 1600 euros, soit environ 20% du budget total des séjours : l'organisation de futurs séjours scolaires est fortement compromise par cette décision budgétaire.

Bonne retraite Brigitte !



Brigitte Richaud a quitté son poste d'ATSEM auprès des élèves de l'école maternelle des Berthalais pour une retraite bien méritée.

C'est en 1993 que Brigitte a commencé à seconder les nombreux enseignants qui se sont succédé dans l'école. Durant ces 23 années, elle a exercé ce rôle indispensable d'aide aux enseignants de maternelle, d'éducatrice et de « câlineuse » auprès des enfants, puis de conseillère pour les stagiaires et nouvelles ATSEM.

Le 30 juin, les deux municipalités du RPI, les parents d'élèves, les enseignants et ses collègues de travail lui ont remis différents cadeaux pour fêter ce départ dans une nouvelle vie.



Restaurant Scolaire Intercommunal

L'association du Restaurant scolaire intercommunal termine une année scolaire bien chargée.

Ainsi, le chef cuisinier, Benoît PRAS, a poursuivi son travail autour de l'approvisionnement afin d'apporter toujours plus de produits locaux et/ou biologiques au repas des enfants (avec par exemple de la viande en bio une fois par mois). Ce travail de longue haleine se fait en étroite collaboration avec « Agricourt » et le relais des mousquetaires de Blacons, les principaux fournisseurs de la cantine.

Par ailleurs, les enfants de deux classes du RPI (la grande section de maternelle et le CM2) ont bénéficié d'activités pédagogiques dans le cadre du programme « *ça bouge dans ma cantine* » : des intervenants sont venus animer plusieurs temps d'échange autour de l'alimentation et du lien à la terre (saisonnalité et origine des aliments, rencontre avec des producteurs...). De beaux moments de partage !

D'autre part, le nombre de repas servis a considérablement augmenté cette année (+ 1800 environ), soit une moyenne de 90 repas servis quotidiennement. Cela implique un travail plus soutenu de la part de toute l'équipe de la cantine, merci à chacun et chacune pour son investissement.

Au regard de cette augmentation et dans le souci du bien être des plus petits, les mairies de Mirabel et Blacons et de Piégros-La Clastre ont proposé de modifier le fonctionnement de la cantine à compter de septembre 2016 : les enfants de la maternelle resteront à l'école pour le déjeuner. Un gros travail a donc été fourni par les mairies avec le soutien de l'association, du chef cuisinier et de l'équipe enseignante des Berthalais afin d'accompagner et de préparer au mieux ce changement.

Forts de toute cette dynamique, nous vous attendons donc pour une nouvelle rentrée... Les inscriptions auront lieu les :

Lundi 29 août 2016, de 17h à 19h

Mardi 30 août 2016, de 17h à 19h à l'école de Piégros-la Clastre.

Les parents qui souhaitent suivre l'activité de la cantine et nous rejoindre sont bien sûr les bienvenus !! N'hésitez pas à nous contacter (soit par mail rsi.mirabel.piegros@orange.fr) ou à la cantine au 04.75.40.05.58).

Bonnes vacances à toutes et tous !

l'association du Restaurant Scolaire Intercommunal

Quoi de neuf à la MJC Nini Chaize Centre Social ?

La MJC Nini Chaize Centre Social a déménagé le 6 juillet elle se situe à l'ancienne école Saint Christophe rue Chapoutat à Aouste sur Sye.

Les accueils de loisirs (mercredis et vacances) des 6-11 ans se font à l'école primaire de Aouste sur Sye.

Les accueils de loisirs (vacances) des 11-14 ans seront à la MPT de Mirabel et Blacons

Deux accueils jeunes à la rentrée seront ouverts à Aouste sur Sye et à Saillans.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations et les horaires contactez Laure et Aurélie.

La MJC Nini Chaize est depuis 2009 un centre social qui se veut lieu d'accueil et d'écoute intergénérationnel pour tous les habitants de notre territoire. Il s'exprime à travers ses collectifs d'habitants qui sont des espaces de rencontres pour concrétiser des initiatives locales.

L'année 2016 est l'année du renouvellement du projet social. Nous venons à votre rencontre afin de cibler vos attentes et vous proposer, pour les quatre années à venir, des projets des activités au plus près de vos préoccupations et de vos besoins.

Le secteur famille vous propose tout les mois des ateliers, des groupes d'échanges entre parents qui font appel à des professionnels afin de réfléchir aux questions de parentalité.

Si vous souhaitez plus de renseignements contactez Nathalie.

Tous les ans nous vous proposons des activités socioculturelles sportives, culturelles, corporelles et artistiques sur les communes de Aouste sur Sye, Mirabel et Blacons et Piégros-La Clastre, elles débutent en septembre et se terminent en juin.

Nous vous proposons des tarifs en fonction du Quotient familial et des facilités de paiement.

Comme vous le voyez la MJC Centre Social Nini Chaize est au service de tous les habitants du territoire et n'attend que vous pour construire des projets et contribuer au mieux vivre-ensemble !

De nombreux projets ont vu le jour, jardins partagés, composteurs partagés, locations de vélo cargo...

Franchissez la porte, Caroline vous accueillera pour discuter, partager un café ou un thé.

Nos horaires :

Les mardis de 15h à 19h,

Les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 19h,

Les jeudis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les vendredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



ASC Cirque



Accueil de Loisir des 6-11 ans



ASC Gym

Le Solaure, le Bistro qui fait bouger Piégros !!!

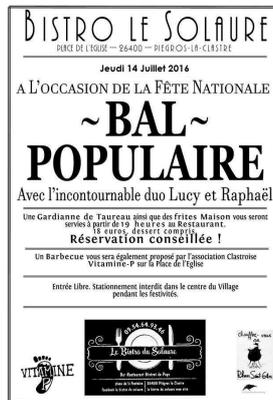
Voilà un an et demi déjà, que Flo et Fred ont repris le Bistro du Solaure.

L'accueil, le sourire et l'enthousiasme de ce couple sont à la mesure de leurs initiatives et des idées qu'ils ont pour faire bouger le village.

Tous les vendredis soirs de 18h à 19h c'est "Happy Hours" souvent accompagné d'un concert et ces soirs là le Bistro ne désemplit pas.

Les samedis midi c'est repas moules-frites pour le bonheur des grands et des petits.

Dans les événements marquants du Bistro, il y a eu le "Café Racer" ; traduction littérale : "coureur de café" en référence aux motos utilisées pour les courses anglaises allant d'un café à un autre dans les années 50. Si plusieurs clubs de passionnés existent sur la région, peu de rencontres extra muros ont lieu. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'un rassemblement avec démonstration; et c'est Fred, le tenancier du Solaure à Piégros-La Clastre et fervent motard, qui l'a eue. Cette première édition "café Racer", qui colle bien aux animations de pays pour lequel le Solaure s'est engagé, a eu lieu le samedi 21 mai avec au programme : concert "Allo Charlie" sur la place de l'église, expo moto, marché artisanal... Un événement qui a attiré plus de monde que prévu dont de nombreux passionnés de moto.



Le 18 juin, dans le cadre de la fête de la musique, Fred et Flo ont organisé une soirée musicale gratuite avec le musicien bluesman Jesse Reece et le groupe local "Classe 3" interprètes de leur propre composition de styles blues, gospel, folk. Pour accompagner cette soirée Flo avait préparé un chili con carne.

Cet été, notre charmant couple vous reçoit sous les platanes toute la journée et vous proposera également quelques soirées animées. Il y aura bien sûr, toujours les incontournables vendredis "happy hours" et pour le 14 juillet, un bal populaire avec le duo Lucy et Raphaël. Le menu avec Gardianne de Taureau frites maison et dessert compris sera à 18 € (réservation conseillée).

En septembre, une journée rassemblement de vieilles voitures et de motos est déjà prévue. Enfin pour les inconditionnels du deux roues, une nouvelle sortie moto sera également programmée en octobre.

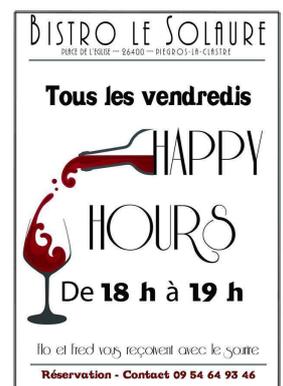
N'hésitez pas à venir leur rendre visite, l'accueil et la convivialité vous y attendent. Et de mai à septembre c'est ouvert 7 jours sur 7 à partir de 7 heures jusqu'à tard le soir, selon le bon vouloir du patron !

Pour toutes réservations : 09.54.64.93.46.

Mimi Marché à Piégros

Des producteurs locaux (Cécile et Magali) vous proposent leurs légumes et plantes : les personnes intéressées peuvent passer commande du lundi au jeudi soir au Bistro du Solaure ou à l'adresse mail suivante : eric_escandre@yahoo.fr ou 06.11.86.45.09.

Les produits seront à récupérer les vendredis entre 17h et 19h au Bistro du Solaure.



L'Ambroisie, prévenir son extension et lutter

L'ambroisie fait partie de la famille des tournesols. Cette plante, apparue en France en 1863 est très répandue. Certains signes permettent de la reconnaître : sa tige, assez souple, est couverte de poils blancs, ses feuilles très découpées sont larges et vertes claires, ses fleurs sont vert-jaune avant l'éclosion et jaune une fois écloses. Dressée d'une hauteur de 30 à 120 cm, elle ne dégage aucune odeur. Les plants sortent de terre entre avril et fin juin et arrivent à maturité au mois d'août. Commence alors la floraison, moment à partir duquel débute la pollinisation, qui dure jusqu'en octobre et entraîne des allergies, rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire et eczéma. Les symptômes sont plus forts quand les taux de pollen sont les plus élevés.

Sur la commune, on peut en voir aux bords des routes, autour des habitations, le long des ruisseaux et de la Drôme, dans les champs cultivés ou non.

Sa dissémination se fait par la dispersion de ses graines. L'activité humaine, le vent, les oiseaux, l'eau sont des vecteurs de dispersion.

Des techniques préventives et curatives existent pour vaincre la plante.

Détruire la plante s'avère la meilleure solution : arrachage, fauchage, broyage, tonte, binage, déchaumage et désherbage chimique et thermique sont fortement conseillés.

A titre préventif, on peut installer des matériaux protégeant le sol pour bloquer sa végétation (paillage ou membrane textile). Dans les zones habitées ou terrains nus, l'implantation d'un couvert végétal permet d'étouffer sa levée.

Compte tenu de ses impacts sur la santé, la maîtrise de sa prolifération est très importante et chacun doit y veiller au mieux sur sa propriété.

Pour la prévention, un site internet est à disposition du citoyen pour signaler précisément la présence de zones infectées sur la commune : **www.ars.rhonealpes.sante.fr**

Merci à tous ceux qui, sensibilisés par ce problème, ont déjà agi les années précédentes. Le bon entretien régulier des parcelles par les agriculteurs contribue fortement à l'équilibre général...



Point info

Chiens et chats : Un poil de civilité

Suite à une recrudescence de chiens et chats errants, il est rappelé que la divagation de ceux-ci est interdite. La divagation peut être à l'origine de troubles à l'ordre public :

- Accidents, tels que morsures, accidents de circulation,
- Dégradation de biens privés ou publics (fouille des containers à ordures ménagères,.....)
- Aboiements intempestifs
- Déjections sur les trottoirs, jardins publics, parkings et près des écoles
- Destruction de nombreuses espèces d'oiseaux (par les chats).



Sont considérés comme en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, ou de la garde et de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance supérieure à 100 mètres (art L.211-23 du code Rural).



De même, plusieurs plaintes sont arrivées en mairie au sujet de la prolifération de chats, notamment dans certains quartiers de notre commune.

Comme chacun le sait, les chats se reproduisent facilement, jusqu'à trois portées par an, et jusqu'à six ou sept chatons par portée, soit une vingtaine de naissances par an. Cette prolifération constitue la nuisance principale. Aussi, il est demandé aux propriétaires de chats laissés libres, de faire stériliser les femelles, et castrer les mâles par un vétérinaire.

Posséder un animal ne consiste pas seulement à se faire plaisir, à soi-même, ou à ses enfants. Mais plutôt, en tant que propriétaire, à être tout simplement responsable.

Inscription cantine et Garderie Périscolaire

Les inscriptions à la cantine et à la périscolaire pour la rentrée scolaire 2016-2017 auront lieu dans les locaux de l'école primaire « L'Encrier » salle de la périscolaire – route de Piégros :

- Lundi 29 août de 17h00 à 19h00
- Mardi 30 août de 17h00 à 19h00

Pour l'inscription à la périscolaire, vous devez fournir :

- Attestation d'assurance
- Attestation CAF
- Photocopie des vaccinations pour une première inscription ou une mise à jour des vaccins depuis septembre 2015.

Rentrée scolaire : jeudi 1er septembre 2016

Vogue des Croulants



Vendredi 2 septembre

21h00 : Bal disco jeunes avec Syrius

Samedi 3 septembre

14h00 : Pétanque en doublette

19h00 : Repas Ravioles

21h00 : Bal populaire avec Syrius

23h00 : Feux d'artifices

Dimanche 4 septembre

08h30 : Pétanque tête à tête

14h00 : Triplette

19h00 : Repas Défarde

21h00 : Bal populaire avec Syrius

Retrouvez toute l'actualité du Club de Basket de Piégros
sur leur site internet

[http://club.quomodo.com/basket-
piegros/accueil/accueil.html](http://club.quomodo.com/basket-piegros/accueil/accueil.html)

Journées du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

L'Église

Entrée libre de 09h00 à 18h00

Visite guidée du château

Samedi : 14h00 et 16h00

Dimanche : 10h00 – 14h00 et 16h00

horaires d'été des services publics

Mairie

du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet
inclus, le secrétariat sera ouvert, le

Mardi : 14h00 – 17h00

Jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 14h00 – 18h30



LA POSTE

Agence Postale Communale

sera fermée du 5 au 27 août inclus

Aujourd'hui vous aussi vous
pouvez décider de sauver des
vies en donnant votre sang le

Vendredi 15 juillet

au Centre Rural d'Animation
de Piégros-La Clastre
16h30 – 19h00



Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : mairie-piegrosclastre.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr